

La politique éditoriale définit le cadre général de toutes informations diffusées sur le Portail informationnel du Consortium InterS4 ainsi que les normes de sélection, d'édition et de présentation des contenus. Elle constitue un document de référence qui permet d'assurer la cohérence, la crédibilité et la qualité des contenus retrouvés sur le Portail.

Consortium InterS4

Le Consortium InterS4 a comme objectif :

D'accroître l'accès aux connaissances de pointe pour les milieux de la santé autour de préoccupations **clinico-administratives jugées prioritaires** dans le but de soutenir l'amélioration des **services de proximité** dans un contexte de **pratiques en région**.

Portail informationnel du Consortium InterS4

Toutes informations publiées sur le Portail doit s'inscrire dans le cadre de l'objectif susnommé sous la forme de mandats, de préoccupations communes aux membres et de leurs besoins. Le Portail offre une plateforme pour :

- Donner accès à un corpus amélioré de connaissances efficaces et pertinentes sur des sujets clinico-administratifs jugés prioritaires, grâce à une mise en commun de ressources.
- Permettre les échanges et le réseautage entre gestionnaires, professionnels et chercheurs.
- Constituer et animer un espace de transfert de connaissances.

Le Portail et son contenu peuvent servir de

- Voie de communication crédible pour de l'information pertinente aux membres ;
- Instrument de transmission de connaissances de pointe au sujet de préoccupations des membres ;
- Source à de l'expertise en courtage de connaissances ;
- Espace d'échange et de réseautage pour les chercheurs et les membres.

Organisation et structure

Volet public

Ce volet donne accès à des descriptions d'outils et de documents, des bibliographies de produits de courtage, des hyperliens vers des publications d'intérêt ainsi qu'à des sections spécifiques de chaque produit de courtage.

¹ Cette politique s'inspire de la politique éditoriale [du Portail des SAE, Réseau de l'UQ](#).

Volet membre

L'accès membre est exclusivement réservé aux organisations membres et aux partenaires du Consortium InterS4. Ce volet comprend des

- Produits de courtage réalisés par le Consortium InterS4, en version intégrale (p.ex. recension des écrits) ;
- Canevas, méthodes, concepts et glossaire spécialisé ;
- Contenus des Ateliers de formation en courtage de connaissance ;
- Espaces d'échange et de réseautage ;
- Espaces d'animation et d'évolution des communautés de pratique.

Clientèle visée

Le Portail s'adresse d'abord aux organisations membres du Consortium InterS4 : les CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie ainsi que le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les Universités du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à Chicoutimi et à Rimouski. Il intéresse tout particulièrement les gestionnaires et le personnel du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les chercheurs impliqués en santé, en services sociaux, en développement régional et en gestion des administrations publiques.

Mode de gestion

Le Portail est sous la responsabilité des administrateurs et sous la supervision du comité de coordination.

Administrateurs

Ils forment l'équipe de coordination du Consortium InterS4. Ils administrent et alimentent le Portail. Ils sont responsables des volets opérationnel et technique (p.ex. l'édition, la diffusion, la rédaction) et ils veillent au bon fonctionnement général (entretien, mise à jour, gestion de contenu). Ils jouent à la fois le rôle de modérateur et d'éditeur.

Comité de coordination

Ce comité approuve les stratégies de développement. Ce comité, en collaboration avec les administrateurs, identifie et différencie les contenus disponibles dans les volets membres et non-membres. Le comité est consulté au minimum 2 fois par année. Des représentants de chaque organisation membre y siègent, nommés par les PDG des CISSS et CIUSSS ou les vice-recteurs à la formation et à la recherche des UQ.

Publication des contenus

Règles générales

- Les administrateurs du Portail s'engagent à respecter la propriété intellectuelle. Ils s'engagent ainsi à créer un environnement au sein duquel la propriété intellectuelle peut remplir son rôle dans le but de protéger et stimuler l'innovation et la création.²
- Les documents et les outils déposés sur le Portail peuvent être réutilisés par des personnes ou des groupes de travail dans la mesure où le respect du travail des auteurs est valorisé. Toute personne

² Définition selon [Office de la propriété intellectuelle du Canada](#), *Gouvernement du Canada*.

souhaitant réutiliser un document s'engage donc à en reconnaître la propriété intellectuelle, c'est-à-dire à en identifier l'auteur ou les auteurs et l'établissement.

- Les administrateurs assurent la modération des contenus des espaces d'échange afin de garantir un environnement respectueux et favorable aux échanges. Les administrateurs du Portail se réservent donc le droit de modifier voire supprimer tout message qui contrevient à ce but.
- La publication d'hyperliens ou de documents est autorisée dans la mesure où ils contribuent aux échanges sur les sujets abordés. Les administrateurs ne sont pas responsables de ces contenus.

Veille informationnelle

La Veille informationnelle intégrée au Portail vise à accroître l'accès aux meilleures publications pertinentes associées aux services de proximité en région et aux préoccupations des membres ayant les conclusions les plus probantes.

Les objectifs sont de :

- Rendre disponible une Veille personnalisable aux besoins des membres.
- Faire connaître aux membres, à une fréquence régulière : les nouveautés scientifiques produites ici ou dans des pays comparables au nôtre ayant les plus forts niveaux de preuve ; les nouveautés de la littérature grise produites par des organisations réputées d'ici ou de pays comparables au nôtre.
- Encourager l'appropriation des connaissances contenues dans la veille par des moyens dynamiques de diffusion.

Orientation

Le Consortium InterS4 s'engage à offrir les meilleurs articles parus dans le mois sur des sujets directement associée aux besoins de la clientèle visée. Les thématiques abordées, approuvées par le comité de coordination, couvrent les sujets suivants : préoccupations communes des CISSS et CIUSSS et services de proximité en régions.

La Veille s'engage à couvrir les bases de données suivantes :

- PubMed ou Medline,
- Cinahl,
- Google,
- ABI/ INFORM
- Eureka

Structure et fonctionnement

- Abonnement depuis le Portail, réservé aux membres.
- Diffusion par envoi courriel bimestriel, le 15 du mois (infolettre).
- Personnalisation de l'infolettre par thématique (services de proximité en région, pratiques de liaison, télésanté).
- Contenu de l'infolettre : Résumés des articles sélectionnés par le comité éditorial (3-5 lignes) avec hyperliens vers la publication complète.
- Le processus de collecte, de sélection, de traitement, d'archivage et de diffusion est assuré par le comité éditorial.

- La collecte d'articles se fait sur le Web, généralement à l'aide d'outils automatisés (fil RSS et alertes par mots clés paramétrés en fonction des thèmes sélectionnés).

Comité éditorial de la Veille

Le comité éditorial est formé de l'équipe de coordination et des professeurs accompagnateurs du Consortium InterS4.

Leurs rôles sont de

- Valider les stratégies de recherche (au début et à chaque modification)
- Présélectionner des articles, une responsabilité de M. Trépanier
- Valider la sélection, un rôle sous la responsabilité de F. Fleury et E. Jean par France et Emmanuelle avec confirmation des profs accompagnateurs

Le Consortium assure une évaluation-test régulière (octobre, janvier et ensuite annuelle) afin de s'assurer des meilleurs résultats.